

***Caritas in veritate*, « Amour dans la vérité », est la troisième encyclique de Benoît XVI et la première dans le domaine social. Rendu public mardi 7 juillet, ce document dense de quelque 140 pages se présente comme une longue réflexion sur le « développement intégral » de tout homme et de tous les hommes, considéré comme le cœur de la doctrine sociale de l'Église.**

Comment dit-on « spéculation financière », « récession » et « mondialisation » en latin ? La traduction de *Caritas in veritate* – « Amour dans la vérité » –, première encyclique dite « sociale » du pontificat de Benoît XVI – a dû donner du fil à retordre aux membres de la curie romaine chargés d'en assurer la traduction en de multiples langues, dont l'arabe et le chinois. Est-ce pour cela que ce texte très attendu a été tant de fois annoncé puis retardé ? On sait, en tout cas, que le pape a beaucoup travaillé à cette encyclique, reprenant de multiples fois son texte pour l'adapter le plus possible au contexte. Daté du 29 juin dernier, fête des saints apôtres Pierre et Paul, le document rendu public mardi 7 juillet intervient à un moment clé de l'évolution mondiale.

De fait, depuis la dernière encyclique sociale *Centesimus annus*, signée par Jean-Paul II en 1991, la situation internationale a beaucoup changé et il y avait comme une urgence à ce que le Magistère tienne un dis-

“
L'amour
donne
une substance
authentique
à la relation
personnelle
avec Dieu
”



cours renouvelé, plus en adéquation avec la nouvelle donne. La chute du mur de Berlin, en 1989, a clos une période – celle de la guerre froide et du bloc contre bloc – pour ouvrir sur la mondialisation et les défis qu'elle pose, liés à l'explosion des échanges en tous genres – argent, produits, informations, hommes... – de part et d'autre de la planète. Et sans doute beaucoup attendaient, espéraient que le pape propose une solution toute faite à la crise financière, économique, sociale et écologique à laquelle l'hu-

manité est confrontée. Ceux-là en seront pour leurs frais ! Car, bien évidemment, ce texte dense et complexe qui se développe en six chapitres sur près de 140 pages doit se lire non comme un simple programme économique en réponse aux difficultés du temps, mais comme une réflexion en profondeur sur la notion de « développement intégral » de l'homme considéré comme le cœur de l'enseignement social de l'Église. Dans une introduction très personnelle, Benoît XVI développe ainsi le lien qui unit, selon lui,

Encyclique
*Caritas
in veritate*

Le « vrai progrès » selon

NOÛT XVI

l'amour à la vérité, lien qui lui fournit le titre de son encyclique et sert de leitmotiv et de clé à ce document. « L'amour dans la vérité dont Jésus s'est fait le témoin dans sa vie terrestre et surtout par sa mort et sa résurrection est la force dynamique essentielle du vrai développement de chaque personne et de l'humanité toute entière (...) L'amour donne une substance authentique à la relation personnelle avec Dieu et avec le prochain », mais « l'amour à son tour doit être compris, vérifié et pratiqué à la lumière

de la vérité » car, « dépourvu de vérité, l'amour bascule dans le sentimentalisme », écrit ainsi en préambule le pape. Suit alors, dans un premier chapitre, une explication de la notion de « progrès véritable qui suppose une triple condition : un libre engagement responsable de chacun, la promotion de tout homme et de tout l'homme, la place centrale de la fraternité. Le chapitre 2 nous suggère que nous en sommes loin. L'état des lieux que dresse Benoît XVI à travers ces pages est en effet plus préoccupant.

**Benoît XVI
au Vatican**
Il y avait urgence
à ce que
le Magistère tienne
un discours plus
en adéquation avec
la nouvelle donne
mondiale.

Chômage, faim dans le monde, menaces sur les systèmes de protection sociale, nivellement culturel, négations multiples du respect de la vie... force est de constater que la mondialisation est loin d'être synonyme d'ordre mondial, bien au contraire. Pourtant, Benoît XVI refuse de céder au manichéisme et veut voir dans la crise actuelle une opportunité pour que nous acceptions d'engager « une réflexion nouvelle et approfondie sur le sens de l'économie et de ses fins » pour faire « germer cette civilisation de l'amour que Dieu a semé dans chaque peuple et chaque culture ».

Pour un humanisme ouvert à l'Absolu

C'est tout l'objet des chapitres 3, 4 et 5 que de fixer les grands principes de cette nouvelle éthique économique appliquée à des problèmes très concrets : quelle place pour le marché et l'entreprise, l'Etat, la société civile ? Comment faire pour que l'aide internationale aux populations pauvres soit réellement efficace ? Comment préserver la nature sans renoncer à l'idée de croissance ? Comment mettre les ressources financières au service de l'économie réelle et non du profit à court terme ? A toutes ces questions, le pape répond par une mise en garde : attention aux solutions simplistes, à celles qui se contentent de chercher des boucs émissaires comme à celles qui s'en remettent à la technique ou à la mode du moment. Car « sans Dieu, l'homme ne sait où aller et ne parvient même pas à comprendre qui il est (...). Seul un humanisme ouvert à l'Absolu – un humanisme chrétien – peut nous guider dans la promotion et la réalisation de formes de vie sociale et civile » ►

AFP PHOTO / ANDREAS SOLARO

Jean Boissonnat

« Une boussole en temps de crise »



AFP PHOTO ERIC FERBERG

Ancien président des Semaines sociales, l'économiste livre à chaud sa lecture de l'encyclique.

Quelle lecture faites-vous de l'encyclique *Caritas in veritate* ?

Ce texte n'a pas le souffle prophétique de *Rerum novarum* (1893) ou de *Populorum progressio* (1967). Toutefois, dans un contexte de crise, il fournit opportunément

des points de repère ancrés dans la tradition sociale de l'Église. Benoît XVI rappelle que l'homme, créé à l'image de Dieu, ne saurait être réduit à sa seule dimension économique, sociale, politique ou psychologique. « Un humanisme qui exclut Dieu est un humanisme inhumain », conclut-il. Cette phrase résume toute sa pensée : un développement authentique de nos sociétés ne peut écarter la dimension spirituelle de l'homme.

En quoi cette encyclique actualise-t-elle la réflexion de l'Église sur les problèmes contemporains ?

Sous Paul VI, la mondialisation était une perspective. Aujourd'hui, elle est une réalité. Aussi la crise actuelle constitue-t-elle, aux yeux de Benoît XVI, une occasion historique d'en corriger les dérives : spéculation financière, comportement immoral de certains dirigeants, montée en puissance du relativisme religieux, non respect de la vie... Si le pape n'émet pas de propositions fracassantes au plan économique, social ou financier, les exemples qu'il utilise montrent qu'il s'est entouré d'experts au contact des réalités du terrain. Ainsi invite-t-il les syndicats à défendre l'ensemble des salariés au-delà de leurs seuls adhérents. En matière fiscale, il se prononce pour un système de « subsidiarité » qui permettrait aux citoyens de décider de la destination d'une part de leurs impôts versés à l'État. Enfin, il appelle de ses vœux l'avènement d'une autorité politique mondiale à même de faire appliquer ses décisions.

Dans quels domaines Benoît XVI se montre-t-il le plus innovant ?

En matière d'immigration, le pape rappelle à contre-courant la responsabilité partagée des pays riches et des pays pauvres, tout en évitant les écueils démagogiques du style : « Ouvrons nos frontières ! » De même sur la sauvegarde de l'environnement, il met en garde contre l'illusion d'un retour à l'état de nature et une écologie qui n'aurait plus l'homme pour finalité. A mon sens, s'il manque un chapitre à cette encyclique, il concerne plutôt la responsabilité des laïcs dans la mise en œuvre de la doctrine sociale de l'Église. Plus que jamais, les chrétiens doivent prendre des risques !

RECUEILLI PAR SAMUEL LIEVEN



MARLENE AWAAD/FP3

Benoît XVI en appelle à la solidarité entre les organisations syndicales des pays riches et les travailleurs des pays en voie de développement.
A g. : manifestation à Paris.

La théologie sociale du pape intègre des notions très concrètes comme le microcrédit et le commerce équitable.
A d. : producteurs équatoriens de bananes vendues sous le label Max Havelaar.

► et « transformer les «cœurs de pierre» en «cœurs de chair» ». On le voit, le message du pape n'a rien de révolutionnaire, en tout cas pas au sens politique du terme. « Benoît XVI ne prétend d'ailleurs pas dire quelque chose de totalement nouveau, mais choisit au contraire de s'inscrire dans la lignée de l'encyclique *Populorum progressio* de Paul VI, du concile Vatican II et, plus profondément encore, dans la tradition de la foi des Apôtres », précise Dominique Greiner, économiste et théologien moraliste assomptionniste, chercheur à l'Université catholique de Lille. « Si la doctrine sociale est appelée à s'actualiser, nous précise le pape, cela ne peut pas être en fonction de telle ou telle idéologie du moment,

A lire

L'encyclique *Caritas in Veritate* sera publiée dans le numéro 2429, daté du 2 août, de *La Documentation catholique*, disponible auprès de la rédaction de la revue, 18 rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex au prix de 6 € (5 € + 1 € de port). La revue est également disponible dans les librairies religieuses.



JEAN-CLAUDE GADNER/CRIC

mais en fidélité à l'Évangile. A ce titre, l'Église a une responsabilité particulière à proclamer, à temps et à contretemps, que l'homme court à sa perte lorsqu'il dit non à Dieu », poursuit le P. Greiner.

Un appui aux chrétiens engagés

Le président des Semaines sociales de France, Jérôme Vignon, voit là la principale innovation doctrinale du document. « A travers cette encyclique, le pape s'efforce de donner une signification anthropologique à la question sociale. Bien sûr, cette question sociale se pose désormais au niveau mondial, mais cela le savions déjà. Ce sur quoi insiste Benoît XVI, et qui est original, c'est que la crise économique et écologique n'est que le symptôme d'une crise plus globale sur le sens que l'on donne à la destinée humaine. Qu'est-ce que l'homme ? Voilà au fond la question posée qui détermine la conception que se font les chrétiens de sa place dans la société. »

Cette conception très « moralisatrice » des relations sociales n'em-

pêche pas de faire une large place aux apports des sciences humaines. « Si la foi est première, il y a chez Benoît XVI un réel souci de dialoguer avec la raison et l'ordre des savoirs. Sa théologie sociale intègre ainsi, pour les soutenir, des notions très concrètes comme le micro-crédit, le mécénat, le commerce équitable ou la finance solidaire », souligne le P. Dominique Greiner. Même s'il y voit quelques « faiblesses » et « manques » – part congrue accordée au développement durable, minoration de l'urgence politique à réformer le système financier –, Jérôme Vignon considère également ce texte comme un puissant instrument d'analyse et de travail pour les communautés chrétiennes auxquelles il est destiné : « Il y a dans cette encyclique un appel à la vérité, à la sagesse, à la collaboration, à la coopération, à la régulation qui viendra appuyer l'action des chrétiens engagés pour une économie plus humaine » et un « développement de tout l'homme et de tous les hommes ». ■

**ANTOINE D'ABBUNDO,
AVEC VÉRONIQUE BADETS
ET ROMAIN MAZENOD**

Caritas in veritate

Voici des extraits de l'encyclique de Benoît XVI.

INTRODUCTION

« La charité dépasse la justice, parce qu'aimer c'est donner, offrir du mien à l'autre ; mais elle n'existe jamais sans la justice qui amène à donner à l'autre ce qui est sien, c'est-à-dire ce qui lui revient en raison de son être et de son agir. Je ne peux pas "donner du mien" à l'autre, sans lui avoir donné tout d'abord ce qui revient selon la justice. Qui aime les autres avec charité est d'abord juste envers eux. »

« D'une part, la charité exige la justice : la reconnaissance et le respect des droits légitimes des individus et des peuples. Elle s'efforce de construire la cité de l'homme selon le droit et la justice. D'autre part, la charité dépasse la justice et la complète dans la logique du don et du pardon. »

« Seule la charité, éclairée par la lumière de la raison et de la foi, permettra d'atteindre des objectifs de développement porteurs d'une valeur plus humaine et plus humanisante. Le partage des biens et des ressources, d'où provient le vrai développement, n'est pas assuré par le seul progrès technique et par de simples relations de convenance, mais par la puissance de l'amour qui vainc le mal par le bien (cf. Rm 12, 21) et qui ouvre à la réciprocité des consciences et des libertés. »

1- LE MESSAGE DE POPULARUM PROGRESSIO*

« Je désire moi aussi rappeler ici l'importance du concile Vatican II (...) Le Concile a approfondi tout ce qui appartient depuis toujours à la vérité de la foi, c'est-à-dire que l'Église, qui est au service de Dieu, est au service du monde selon les critères de l'amour et de la vérité (...) L'idée d'un monde sans développement traduit une défiance à l'égard de l'homme et de Dieu. C'est donc une grave erreur que de mépriser les capacités humaines de contrôler les déséquilibres du développement ou même d'ignorer que l'homme est constitutivement tendu vers l'"être davantage". Absolutiser idéologiquement le progrès technique ou aspirer à l'utopie d'une humanité revenue à son état premier de nature sont deux manières opposées de séparer le progrès de son évaluation morale et donc de notre responsabilité. »

« Le témoignage de la charité du Christ à travers des œuvres de justice, de paix et de développement fait partie de l'évangélisation car, pour Jésus-Christ, qui nous aime, l'homme tout entier est important. C'est sur ces enseignements importants que se fonde l'aspect missionnaire de la doctrine sociale de l'Église en tant que composante essentielle de l'évangélisation. »

► « La société toujours plus globalisée nous rapproche, mais elle ne nous rend pas frères. La raison, à elle seule, est capable de comprendre l'égalité entre les hommes et d'établir une communauté de vie civique, mais elle ne parvient pas à créer la fraternité. Celle-ci naît d'une vocation transcendante de Dieu Père, qui nous a aimés en premier, nous enseignant par l'intermédiaire du Fils ce qu'est la charité fraternelle. »

III - FRATERNITÉ, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTÉ CIVILE

« La mondialisation, a priori, n'est ni bonne ni mauvaise. Elle sera ce que les personnes en feront. (...) S'y opposer aveuglément serait une attitude erronée, préconçue (...) Les processus de mondialisation, convenablement conçus et gérés, offrent la possibilité d'une grande redistribution de la richesse au niveau planétaire comme cela ne s'était jamais présenté auparavant ; s'ils sont mal gérés ils peuvent au contraire faire croître la pauvreté et les inégalités, et contaminer le monde entier par une crise. »

IV - DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES, DROITS ET DEVOIRS, ENVIRONNEMENT

« Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui sont tentés de prétendre ne rien devoir à personne, si ce n'est à eux-mêmes (...) C'est pourquoi il est important de susciter une nouvelle réflexion sur le fait que les droits supposent des devoirs sans lesquels ils deviennent arbitraires. »

« Le thème du développement est aussi aujourd'hui fortement lié aux devoirs qu'engendre le rapport de l'homme avec l'environnement naturel (...) Dans la nature, le croyant reconnaît le merveilleux résultat de l'intervention créatrice de Dieu, dont l'homme peut user pour satisfaire ses besoins légitimes – matériels et immatériels – dans le respect des équilibres propres à la réalité créée. Si cette vision se perd, l'homme finit soit par considérer la nature comme une réalité intouchable, soit, au contraire, par en abuser. Ces deux attitudes ne sont pas conformes à la vision chrétienne de la nature, fruit de la création de Dieu. »

« Aujourd'hui, les questions liées à la protection et à la sauvegarde de l'environnement doivent prendre en juste considération les problématiques énergétiques (...) Les sociétés technologiquement avancées peuvent et doivent diminuer leur propre consommation énergétique (...) Toutefois, une redistribution planétaire des ressources énergétiques est également nécessaire afin que les pays qui n'en ont pas puissent y accéder. »

« Cette responsabilité est globale, parce qu'elle ne concerne pas seulement l'énergie, mais toute la création, que nous ne devons pas transmettre aux nouvelles générations appauvries de ses ressources.

« Tout migrant est une personne humaine qui possède des droits fondamentaux inaliénables. »
Ci-contre : des bénévoles du Secours catholique aident des sans-papiers à Calais (Pas-de-Calais).

COLANGES / ARGOS / PICTUREPANK



Il est juste que l'homme puisse exercer une maîtrise responsable sur la nature pour la protéger, la mettre en valeur et la cultiver selon des formes nouvelles et avec des technologies avancées, afin que la Terre puisse accueillir dignement et nourrir la population qui l'habite. Il y a de la place pour tous sur la Terre. »
 « La façon dont l'homme traite l'environnement influence les modalités avec lesquelles il se traite lui-même et réciproquement. C'est pourquoi la société actuelle doit réellement reconsidérer son style de vie qui, en de nombreuses régions du monde, est porté à l'hédonisme et au consumérisme, demeurant indifférente aux dommages qui en découlent. Un véritable changement de mentalité est nécessaire (...). »
 « Si le droit à la vie et à la mort naturelle n'est pas respecté, si la conception, la gestation et la naissance de l'homme sont rendues artificielles, si des embryons humains sont sacrifiés pour la recherche, la conscience commune finit par perdre le concept d'écologie humaine et, avec lui, celui d'écologie environnementale. Exiger des nouvelles générations le respect du milieu naturel devient une contradiction, quand l'éducation et les lois ne les aident pas à se respecter elles-mêmes. »

V - LA COLLABORATION DE LA FAMILLE HUMAINE

« La religion chrétienne et les autres religions ne peuvent apporter leur contribution au développement seulement si Dieu a aussi sa place dans la sphère publique, et cela concerne les dimensions culturelle, sociale, économique et particulièrement politique. La doctrine sociale de l'Église est née pour revendiquer ce "droit de cité" de la religion chrétienne. La négation du droit de professer publiquement sa religion et d'œuvrer pour que les vérités de la foi inspirent aussi la vie publique a des conséquences négatives sur le développement véritable. L'exclusion de la religion du domaine public, comme, par ailleurs, le fondamentalisme religieux, empêchent la rencontre entre les personnes et leur collaboration en vue du progrès de l'humanité.



DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE 120 ans au service de l'homme

Caritas in veritate est la 14^e encyclique « sociale » depuis Rerum Novarum (1891).

Qu'est-ce que la doctrine sociale de l'Église ?

Doctrine, pensée, enseignement... Les mots diffèrent pour désigner une même réalité, à savoir l'ensemble des textes et la réflexion du magistère catholique sur les grandes questions sociales, économiques et politiques. Son but est d'aider les croyants à faire le lien entre leur vie de foi et l'engagement dans la vie sociale. Il est d'usage d'acter sa naissance en 1891, quand paraît l'encyclique *Rerum Novarum*. Léon XIII y dénonce la paupérisation de la classe ouvrière face à un capitalisme débridé. Treize autres « encycliques sociales » suivront, parmi lesquelles *Quadregesimo anno* (1931) dans laquelle Pie XI plaide, en pleine Dépression, pour l'humanisation des conditions de travail ; *Populorum progressio* (1967), dans laquelle Paul VI appelle à la solidarité des nations riches avec les pays en voie de développement, et *Centesimus annus* (1991) où Jean-Paul II pointe les erreurs du socialisme tout en soulignant les limites du capitalisme.

Quels en sont les grands principes ?

La doctrine sociale s'est élaborée autour de cinq grands principes que rappelle Mgr Antoine Hérouard, secrétaire général de la Conférence des évêques de France :

- La dignité de la personne humaine, dont « l'épanouissement et le « développement intégral » sont recherchés en priorité sur les progrès social, économique ou technologique.
- La solidarité, tant au sein de la communauté nationale que dans les rapports entre pays.
- La subsidiarité : toutes les questions ne doivent pas être traitées à l'échelon le plus haut. Le citoyen doit pouvoir compter sur les élus locaux, les associations, les syndicats, les entreprises...
- La destination universelle des biens : tout en reconnaissant la propriété privée comme facteur de dynamisme économique, l'Église attire l'attention sur la façon dont les biens sont utilisés et sur la répartition des richesses.
- Le bien commun : celui-ci ne se confond pas avec la somme des intérêts particuliers, mais correspond à une vision d'ensemble où le développement de chacun est recherché.

Quelle est son influence réelle ?

L'Église de France a été irriguée par la doctrine sociale. Les Semaines sociales, créées en 1904, en sont les héritières directes. Dans le champ syndical, les textes fondateurs de la CFTC la mentionnent explicitement tandis que le Secours catholique ou le CCFD y puisent une grande partie de leur inspiration. Des paroisses, des instituts de formation et des organisations comme le Mouvement chrétien des cadres (MCC) mettent sur pied des groupes de travail sur le sujet. Toutefois, « seule une minorité de chrétiens la connaît réellement », déplore Ludovic Salvo, président du MCC. Mgr Antoine Hérouard formule le souhait que « la publication de *Caritas in Veritate* soit l'occasion, pour les chrétiens, de découvrir la richesse de ces textes majeurs. »

ROMAIN MAZENOD

Dans le laïcisme et dans le fondamentalisme, la possibilité d'un dialogue fécond et d'une collaboration efficace entre la raison et la foi religieuse s'évanouit. La raison a toujours besoin d'être purifiée par la foi, et ceci vaut également pour la raison politique, qui ne doit pas se croire toute puissante. A son tour, la religion a toujours besoin d'être purifiée par la raison afin qu'apparaisse son visage humain authentique. La rupture de ce dialogue a un prix très lourd au regard du développement de l'humanité. »

« Dans la recherche de solutions à la crise économique actuelle, l'aide au développement des pays pauvres doit être considérée comme un véritable instrument de création de richesse pour tous. »

« Aucun pays ne peut penser être en mesure de faire face seul aux problèmes migratoires de notre temps (...) Il est évident que (...) tout migrant est une personne humaine qui, en tant que telle, possède des droits fondamentaux inaliénables qui doivent être respectés par tous et en toute circonstance. »

« Face au développement irrésistible de l'interdépendance mondiale, et alors que nous sommes en présence d'une récession également mondiale, (...) il est urgent que soit mise en place une véritable Autorité politique mondiale (qui) devra être réglée par le droit (et) évidemment posséder la faculté de faire respecter ses décisions par les différentes parties. »

VI - LE DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES ET LA TECHNIQUE

« Loin de Dieu, l'homme est inquiet et fragile. L'aliénation sociale et psychologique, avec toutes les névroses qui caractérisent les sociétés opulentes, s'explique aussi par des causes d'ordre spirituel (...) Le vide auquel l'âme se sent livrée, malgré de nombreuses thérapies pour le corps et pour la psyché, produit une souffrance. Il n'y pas de développement plénier et de bien commun universel sans bien spirituel et moral des personnes, considérées dans l'intégrité de leur âme et de leur corps. » ■

* Encyclique de Paul VI